

Conseil Municipal

lundi 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinquième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 19 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul, Maire.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

EXCUSES : MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, MME DECOUT Sabine par pouvoir à MME DEVIGNE Stella , MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

Secrétaire de séance : KOSMALKI Emilie

OBJET : 2023-4-21

ORGANISATION DU SÉJOUR SKI 2024

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'organisation d'un "séjour ski" durant les vacances d'hiver du 2 au 9 mars 2024, et en précise le fonctionnement :

Lieu du séjour :

Chalet Le Clos d'Ornon - 340 route des Chambons - 73530 Saint-Jean d'Arves Savoie (France)

Déplacement :

le déplacement sera assuré par une société de transport de tourisme.

Nombre de places :

36 enfants âgés de 10 à 13 ans inclus au moment du voyage, accompagnés de 3 animateurs (trices) diplômé(e)s et ou stagiaire et 1 directeur (trice) diplômé(e).

Les places sont réservées en priorité aux enfants Lallinois débutants et partant pour la première fois aux sports d'hiver. Les enfants des communes extérieures scolarisés à Lallaing (également débutants) et les enfants déjà partis seront autorisés à participer en fonction des places disponibles.

Participation financière :

La participation financière est fixée en fonction du Quotient Familial de la CAF (QFCAF) de la famille. Le dernier QFCAF disponible au moment de l'inscription est pris en compte.

QF CAF DU NORD	TARIFS 2024
QFCAF de 0 à 369 € inclus	312,00 €
QFCAF de 370€ à 499€ inclus	344,00 €
QFCAF de 500€ à 700€ inclus	380,00 €
QFCAF de 701€ et plus ou	412,00 €
Absence de QFCAF	

Pour les enfants placés en permanence chez une assistante familiale, le QFCAF de la famille de l'enfant sera pris en compte. Si l'enfant est pupille ou non reconnu à la CAF du Nord sur ses parents, le tarif appliqué sera dans la première tranche.

Pour les enfants résidant dans les communes extérieures et étant scolarisés à Lallaing, les tarifs seront doublés.

Modalités d'inscription :

Le paiement s'effectuera en chèque ou en ligne (CB ou prélèvement) avec possibilité de régler en une ou plusieurs fois.

Si la situation sanitaire se dégrade et que le protocole sanitaire se renforce, un remboursement sera effectué en cas d'annulation du séjour.

Un remboursement est possible si l'enfant ne participe pas au séjour sur présentation d'un certificat médical ou en cas de rapatriement pour raison médicale, au prorata du nombre de jours non effectués.

Les assurances nécessaires à garantir la responsabilité de la Commune sont prévues et les crédits seront ouverts au budget 2024 pour son financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DONNE SON ACCORD sur l'organisation du séjour ski 2024.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 27 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine est un vote par pouvoir de DEVIGNE Stella , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

M. Fontaine Jean-Paul

